

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous transmets ci-dessous des informations complémentaires concernant la session d'examens en cours.

Restant naturellement à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi

De : Doyenlettres

Cc : Info_lettres; Ecole de français langue étrangère; pat-decanat-lettres@unil.ch

Objet : Informations sur le déroulement des examens en ligne et sur le plan de protection pour les examens en présentiel

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous trouverez dans ce message des informations importantes sur:

- le déroulement de vos examens en ligne;
- le plan de protection pour la tenue des examens en présentiel.

1. **Déroulement des examens en ligne (écrits et oraux)**

- 10 minutes avant l'heure de début de votre examen ou de la préparation, connectez-vous à MoodleExam: <https://moodleexam.unil.ch/flet> et identifiez-vous.
- Cliquez sur la tuile qui renvoie à votre examen.
- Suivez attentivement les indications qui vous sont données dans l'espace d'examen.
- Si, après avoir fait les formalités demandées lors du pré-examen, la tuile de votre examen n'apparaît pas, appelez la *helpline* de l'EFLE au 021 692 29 19.

2.

Plan de protection pour les examens en présentiel

La Direction demande aux étudiant·e·s qui passeront des examens sur le campus de **respecter absolument l'ensemble des gestes barrières habituels** (port du masque, hygiène des mains et maintien à tout moment d'une distance de 1.5 m entre les personnes).

Elle formule en outre les règles suivantes:

- À l'intérieur, vous devrez porter en toutes circonstances un masque. Le port du masque est aussi nécessaire à l'extérieur si les distances sanitaires ne peuvent pas être respectées.
- Pour entrer dans le bâtiment, vous devez montrer votre campus card ou, à défaut, la convocation à votre examen (imprimée à partir de MyUNIL).
- Vous devrez vous désinfecter les mains à l'entrée du bâtiment ainsi qu'à l'entrée de votre salle d'examen.

- Évitez les attroupements

- évitez les attroupements.
- Veuillez limiter vos déplacements dans la salle d'examen.
- Après l'examen, veuillez quitter rapidement la salle et le bâtiment.

Si vous présentez des symptômes évocateurs de COVID-19 ou si un isolement ou une quarantaine vous ont été prescrits, vous ne devez pas participer aux examens en présentiel. Vous devrez également contacter le secrétariat des étudiant·e·s (ashley.bandade@unil.ch), afin de faire valoir un retrait pour juste motif conformément à l'article 5 de la [Directive 3.21 de la Direction](#).

Si des symptômes évocateurs de COVID-19 surviennent en cours d'examen, vous devez le signaler, rentrer chez vous, vous soumettre au [Coronacheck](#) et, au besoin, prendre contact avec un médecin ou un centre de soins.

Si vous présentez un problème qui compromet l'application des mesures d'hygiène (par exemple en raison d'un handicap), contactez le secrétariat des étudiant·e·s (ashley.bandade@unil.ch) avant les examens afin que des mesures adaptées à votre situation puissent être prises. Pour plus d'information, consultez le [Plan de protection pour la tenue d'examens en présentiel](#).

Vous retrouverez toutes ces informations sur unil.ch/lettres/covid-19.

Je vous souhaite une très bonne session d'examens, en dépit de ces contraintes sanitaires.

Avec mes salutations les meilleures,

Prof. Dave Lüthi
Doyen de la Faculté des lettres

Avec mes salutations les meilleures.

Prof. Dave Lüthi
Doyen de la Faculté des lettres
////////////////////////////////////
UNIL - Anthropole 2056
CH - 1015 Lausanne
tél. 021 692 29 00